



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le vendredi 23 février 2018 à 13 h
Maison du citoyen située au 12090, rue Notre-Dame Est, salle J.C. Victorien Roy**

PRÉSENCES :

Monsieur le conseiller Giovanni Rapanà, conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Richard Guay, conseiller de la ville
Madame la mairesse Chantal Rouleau, mairesse d'arrondissement
Madame la conseillère Suzanne Décarie, conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Gilles Déziel, conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Lisa Christensen, conseillère d'arrondissement

ABSENCE :

Madame la conseillère Nathalie Pierre-Antoine, conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Madame Dany Barbeau, avocate, directrice d'arrondissement
Monsieur Charles-Hervé AKA, Secrétaire d'arrondissement

La mairesse d'arrondissement madame Chantal Rouleau déclare la séance ouverte à 13 h 28.

CA18 30 02 0049

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Gilles Déziel

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

De modifier l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 23 février 2018 afin de retirer les articles 20.01 et 20.02.

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement tel que modifié.

ADOPTÉ

10.02

PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC

Aucun citoyen ne s'est présenté à cette séance.

CA18 30 02 0050

AUTORISER LA PRÉSENTATION D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE PROJET DE « PISCINE HANS-SELYE » AU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (MÉES) DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INSTALLATIONS SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES - PHASE IV ET CONFIRMER L'ENGAGEMENT DE L'ARRONDISSEMENT DE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES-POINTE-AUX-TREMBLES À PAYER SA PART DES COÛTS ADMISSIBLES AINSI QUE LES COÛTS D'EXPLOITATION CONTINUE DE CE DERNIER. AUTORISER LE DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU GREFFE, À CONCLURE UNE ENTENTE AVEC LE MÉES CONCERNANT L'OCTROI DE LA SUBVENTION POUR CE PROJET

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

et unanimement résolu :

D'autoriser la présentation d'une demande de subvention pour le projet de « Piscine Hans-Selye » au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV et confirmer l'engagement de l'arrondissement de Rivière-des-Prairies–Pointe-aux-Trembles à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continue de ce dernier. Autoriser le directeur des services administratifs et du greffe, monsieur Denis Laberge, à conclure une entente avec le MÉES concernant l'octroi de la subvention pour ce projet.

ADOPTÉ

12.01 1181790001

20.01 DOSSIER RETIRÉ

20.02 DOSSIER RETIRÉ

CA18 30 02 0051

OCTROYER UN CONTRAT À LA COMPAGNIE NORDMEC CONSTRUCTION INC. POUR L'INSTALLATION DE DEUX GLISSADES D'EAU AU CENTRE AQUATIQUE RIVIÈRE-DES-PRAIRIES - APPEL D'OFFRES PUBLIC NO RP-DSAG17-08 - QUATRE (4) SOUMISSIONNAIRES.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par monsieur le conseiller Richard Guay

et unanimement résolu :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme soit à la compagnie Nordmec Construction inc., le contrat pour les travaux d'installation de deux glissades d'eau au Centre aquatique Rivière-des-Prairies situé au 12515, boulevard Rodolphe-Forget, au prix de sa soumission, soit pour une somme 578 589,44 \$, taxes incluses, conformément à l'appel d'offres publics no RP-DSAG17-08.

D'autoriser une dépense de 640 484,73 \$, taxes, incidences et contingences incluses, le cas échéant.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel,

D'indiquer que cette dépense sera assumée à 65,87 % par l'arrondissement et 34,13 % par le programme aquatique de Montréal.

ADOPTÉ

20.03 1174058001

CA18 30 02 0052

AUTORISER LA DIRECTRICE DE L'ARRONDISSEMENT AINSI QUE LE DIRECTEUR DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET DU GREFFE À SIGNER TOUS LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS RELATIFS À LA DEMANDE DE SUBVENTION DU FONDS MUNICIPAL VERT (FMV) DANS LE CADRE DU PROJET D'IMMOBILISATION POUR L'AMÉNAGEMENT D'UN STATIONNEMENT ÉCOLOGIQUE À L'ARÉNA RODRIGUE-GILBERT.

Il est proposé par madame la mairesse Chantal Rouleau

appuyé par madame la conseillère Suzanne Décarie

et unanimement résolu :

D'autoriser la directrice de l'arrondissement ainsi que le directeur des Services administratifs et du greffe à signer tous les documents administratifs relatifs à la demande de financement et de subvention du Fonds Municipal Vert (FMV) dans le cadre des projets d'immobilisations visant la qualité et la conservation de l'eau pour l'aménagement d'un stationnement écologique à l'aréna Rodrigue-Gilbert.

ADOPTÉ

30.01 1184230005

CA18 30 02 0053

LEVÉE DE LA SÉANCE

À 13 h 31,

Il est proposé par monsieur le conseiller Giovanni Rapanà

appuyé par madame la conseillère Lisa Christensen

et unanimement résolu :

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉ

70.01

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement

Je donne mon assentiment et j'appose ma signature aux résolutions contenues dans ce procès-verbal.

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 13 mars 2018

Chantal Rouleau
Mairesse d'arrondissement

Charles-Hervé Aka
Secrétaire d'arrondissement